



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Opération Sirli en Égypte

Question au Gouvernement n° 4584

Texte de la question

OPÉRATION SIRLI EN ÉGYPTTE

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Depuis une semaine, les révélations se succèdent. En Égypte, la France a fourni des renseignements au régime d'Al-Sissi,...

M. Pierre Cordier. Ah bon ?

M. Bastien Lachaud. ...qui s'en est servi pour se livrer à des bombardements sur des civils, des assassinats, des actes de torture, des enlèvements, des emprisonnements arbitraires.

M. Pierre Cordier. Ah bon ?

M. Bastien Lachaud. Elle l'a fait avec l'opération de renseignement Sirli et en autorisant le déploiement d'une opération d'espionnage de masse, financée par les Émirats arabes unis.

M. Pierre Cordier. C'est pas bien, ça !

M. Bastien Lachaud. Le Président de la République savait ; le ministre de l'Europe et des affaires étrangères savait ; la ministre des armées savait. »

M. Ugo Bernalicis. Eh oui !

M. Bastien Lachaud. Ils ont accepté ces crimes pour vendre des armes à un régime despotique, ils ont osé donner la Légion d'honneur au dictateur ;...

M. Pierre Cordier. Oh !

M. Ugo Bernalicis. Quelle honte !

M. Bastien Lachaud. ...ils ont humilié la France et discrédité sa parole. Aux yeux du monde, ils nous font passer pour une nation hypocrite et donneuse de leçons. Vous parlez sans cesse de valeurs à défendre dans le monde, et vous les bafouez constamment. Cette fois, des documents confidentiels incontestables ont été publiés : personne – je dis bien personne – n'a osé démentir !

Le Gouvernement se mure dans le silence et attend que ça passe, c'est inadmissible. Monsieur le Premier

ministre, expliquez-vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

M. Pierre Cordier. Sortez les cotillons !

Mme Florence Parly, ministre des armées. L'Égypte est un partenaire de la France avec lequel, comme avec beaucoup d'autres pays d'ailleurs, nous entretenons des relations dans le domaine de la lutte antiterroriste. Il s'agit d'une posture assumée, au service de la sécurité régionale et de la protection des Français. (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Ugo Bernalicis. La coopération antiterroriste a du bon !

Mme Florence Parly, ministre. Laissez-moi aller au bout de ma réponse, s'il vous plaît !

Au cours des dernières années, l'implantation de groupes terroristes en Libye, qui est un pays voisin de l'Égypte, a constitué une source de préoccupation majeure. Dans le cadre de cette coopération contre le terrorisme, des moyens de renseignements ont été déployés. Les règles d'engagement de tels moyens répondent à des exigences strictes ; elles définissent très précisément la mission. Je veux être très claire avec vous, monsieur le député : des problèmes domestiques, intérieurs, absolument dépourvus de lien avec la lutte contre le terrorisme, (*Mêmes mouvements*) n'entrent aucunement dans le champ de la mission. Ces règles sont connues du partenaire et sont régulièrement rappelées.

Au vu de ces révélations, qu'avons-nous fait ?

Un député du groupe FI. Quel cynisme !

Mme Florence Parly, ministre. Premièrement, j'ai demandé le déclenchement d'une enquête interne approfondie sur les informations diffusées par la plateforme Disclose. Il s'agit de vérifier que les règles définies pour cette coopération et les mesures prises pour garantir leur application ont effectivement été mises en œuvre.

Vous savez que la détention et la diffusion de documents classifiés constituent une violation flagrante du secret de la défense nationale, qui met en péril la poursuite de nos opérations de renseignement. J'ai donc en second lieu saisi la justice. Voilà, monsieur le député, où nous en sommes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. La lutte contre le terrorisme a bon dos ! Vous dites que les règles ont été rappelées, mais ont-elles été respectées ? Les notes confidentielles qui vous ont été remises avant la visite officielle du Président de la République en Égypte indiquaient que ce n'était pas le cas. Les avez-vous reçues ? Étaient-elles vraies ou fausses ? N'avez-vous pas alors réagi ? Avez-vous eu besoin d'attendre Disclose ?

Plus sérieusement, c'est Matignon qui a autorisé l'export d'armements et de matériels d'espionnage. Ceux-ci ont permis la répression de militants des droits humains, d'opposants et de personnes LGBT. Ils ont permis d'espionner le militant Ramy Shaath, dont la famille est française et qui croupit en prison depuis deux ans. La lutte contre le terrorisme vous sert de prétexte pour couvrir les pires turpitudes. C'est une politique odieuse et de courte vue ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4584

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)